

Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal, Boréal, 2000), 503 p.

Jacques Caouette

Volume 55, Number 3, hiver 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010417ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010417ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Caouette, J. (2002). Review of [Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal, Boréal, 2000), 503 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(3), 427–430. <https://doi.org/10.7202/010417ar>

BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal, Boréal, 2000), 503 p.

Monsieur Gérard Bouchard enseigne l'histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a publié, au printemps 2000 chez Boréal, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Son essai traite du développement de l'identité chez les nations neuves : le Québec, le Canada anglais, l'Amérique latine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Le livre comprend sept chapitres : le premier traite de l'histoire comparée des collectivités neuves ; le deuxième, de l'histoire comparée comme mode de connaissance historique ; le troisième met l'accent sur la formation et la transformation de la culture et de la nation au Québec ; le quatrième chapitre porte sur le développement de l'idée nationale en Amérique latine et au Mexique ; le cinquième chapitre concerne l'Australie ; le chapitre six aborde le développement de l'idée de nation au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis ; au chapitre sept, l'auteur fait une synthèse de son travail sous la forme d'un essai de modélisation. Une liste des cartes et figures ainsi qu'une abondante bibliographie complètent l'ouvrage.

D'entrée de jeu, il pose la question suivante : « Comment naît une culture, un imaginaire collectif ? » Son champ d'étude couvre « [...] toutes les collectivités formées depuis le *xvi^e* siècle à même des mouvements d'émigration intercontinentaux en provenance de l'Europe [...] ». Plus loin il ajoute : « Nous nous intéressons tout particulièrement au moment à partir duquel les immigrants accèdent au sentiment de former une société

autre, à distance de la mère patrie.» Il aborde son sujet dans «[...] la perspective d'une macro-histoire culturelle afin de reconstituer les grandes orientations et les itinéraires collectifs dessinés dans les nouveaux espaces, de même que les processus inhérents à la formation et à l'évolution des identités et des imaginaires.»

S'agissant du lien colonial, l'auteur affirme qu'il peut se rompre «[...] brutalement dans un acte fondateur spectaculaire [...]» ou encore, qu'il «[...] peut se défaire progressivement au gré d'un long enchaînement de petits actes décrocheurs [...]». Les États-Unis sont l'illustration du premier cas, l'Australie du deuxième. Selon monsieur Bouchard, le Québec aurait essayé à deux reprises, sans y parvenir, de rompre le lien colonial : une première fois dans le contexte de la Révolution américaine, une seconde lors des Rébellions de 1837-1838. L'historien est d'avis que le Québec est la seule collectivité neuve à n'avoir pas accédé à l'indépendance politique.

Au sujet de la méthode de recherche utilisée, l'auteur écrit : «[...] en nous appuyant sur l'enquête comparée, nous nous emploierons à faire ressortir les grandes singularités et les convergences qui se dessinent au sein des itinéraires socioculturels et politiques tracés depuis le xvi^e siècle dans les espaces du Nouveau Monde.» Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur les pratiques discursives de l'élite dans chacune des sociétés étudiées : «[...] on observe partout que les élites ont eu à s'employer à peu près aux mêmes tâches : assigner (au propre comme au figuré) une assise territoriale à la nation, lui définir une identité, l'assortir d'un patrimoine intellectuel et d'un patrimoine coutumier, fixer les orientations politiques, formuler des utopies, construire une mémoire.»

Les conclusions de l'auteur apparaissent au chapitre sept. Il soutient que son étude permet d'identifier de «nombreuses spécificités» chez les pays étudiés, mais aussi, d'établir des «convergences». L'extrait qui suit constitue, parmi plusieurs, un exemple de convergence : «Toutes les collectivités neuves ont en effet éprouvé le plus grand mal à recréer une culture savante, à nouveaux frais. Les nouveaux imaginaires ont été durement mis en face d'un problème de légitimité et de crédibilité : comment atteindre le beau et le vrai dans la représentation d'une réalité dès lors que le regard qu'on y projette ne s'est pas d'abord affranchi de la norme externe?», c'est-à-dire de la métropole. Dans un autre passage, l'auteur donne un exemple d'une spécificité. Elle concerne la langue des Québécois. Il écrit que le Québec est «l'une des rares cultures fondatrices à ne pas avoir fait son choix, étant profondément divisée entre diverses

variantes du français parisien, international et québécois». Bref, selon l'auteur, la comparaison entre les collectivités neuves autorise à dégager certaines constantes, de «[...] répertorier les diverses séquences d'événements ou scénarios qui peuvent se mettre en branle et prévaloir dans telle ou telle situation». Ainsi, au sujet des autochtones des pays comparés, il constate que «[...] moyennant des indemnités de pacotille, la fiction juridique sanctionnait pour longtemps l'institution d'un rapport économique et social inégal».

L'histoire comparée constitue le fil conducteur de l'ouvrage de Gérard Bouchard. Il soutient que «[l]a comparaison fait partie des procédés d'objectivation parce qu'elle est un moyen de créer une distance entre le sujet et sa culture». Selon lui, jusqu'à aujourd'hui, au Québec, «[...] le discours historiographique s'est montré à un moment ou l'autre directement tributaire de l'idéologie de la survivance». Pense-t-il que son propre discours est exempt de présupposés? En outre, il n'est pas certain que l'histoire comparée soit aussi novatrice qu'il le prétend. Sur ce sujet, Paul Veyne dans son livre, *Comment on écrit l'histoire*, a ce mot : «Mais le résultat n'est pas une histoire qui serait différente, plus explicative, plus générale ou plus scientifique que l'autre; l'histoire comparée ne fait rien découvrir qu'on n'aurait pu en droit découvrir par une étude non comparative; elle n'a fait que faciliter la découverte, elle est une heuristique, mais elle ne fait pas trouver autre chose.»

En fait, nous avons appris davantage sur l'histoire des pays qui servent de comparaison à monsieur Bouchard que sur l'histoire du Québec elle-même. Nous pensons qu'il n'y a rien de neuf dans une affirmation comme celle-ci : «[...] l'imaginaire national peut aussi se nourrir de mythes dépressifs, comme il arrive au Québec avec ce que l'on a appelé l'idéologie de la survivance (commémoration de la défaite des Plaines d'Abraham en 1759 et l'échec des Insurrections de 1837-1838, commentaire des brimades constitutionnelles, vision pessimiste de l'avenir [...]). Ni dans cette autre : «Le passé québécois, entre le dernier tiers du xviii^e siècle et le milieu du xx^e siècle, offre l'image d'une société pénétrée du sentiment de sa fragilité, engagée dans une longue lutte pour sa survie culturelle.» Quant à dégager des constantes en histoire, d'autres avant monsieur Bouchard s'y sont essayés. François Simiand, sociologue français né en 1873 et mort en 1935, écrivait en son temps qu'il était «concevable et possible» en histoire d'établir «des lois et des régularités». Projet hasardeux. En nous inspirant de Paul Veyne, nous pensons que l'exercice de monsieur Bouchard peut tout au plus identifier «des similitudes».

Et il y a ces concepts amphibologiques, conscience collective, mythes dépresseurs, fausses identités, imaginaire collectif, archétype, dont on ne sait trop ce qu'ils recouvrent. Les notions de culture de l'élite et de culture populaire ont aussi des contours incertains. D'ailleurs, dans la manière d'écrire l'histoire, cette distinction entre les deux cultures semble appartenir à une autre époque. Elle débouche inévitablement sur des généralités. Question d'échelle, comme l'écrit Paul Ricoeur dans son livre, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* : « L'idée-force attachée à celle de variation d'échelles est que ce ne sont pas les mêmes enchaînements qui sont visibles quand on change d'échelle, mais des connexions restées inaperçues à l'échelle macrohistorique. » À ce sujet, monsieur Ricoeur pense que la microhistoire présente une voie plus prometteuse : elle permet d'établir « [...] des enchevêtrements d'une grande complexité entre la pression exercée par des modèles de comportements perçus comme dominants et la réception ou mieux l'appropriation, des messages reçus. Du même coup vacillent tous les systèmes binaires opposant culture savante à culture populaire, et tous les couples associés : force / faiblesse, autorité / résistance. À quoi s'opposent : circulation, négociation, appropriation. »

Les quelques réserves qui précèdent ne font pas pour autant du livre de Gérard Bouchard un mauvais livre. Au contraire, il s'agit d'un ouvrage bien documenté qui a le mérite d'ouvrir le lecteur à d'autres itinéraires que celui du Québec. Sous cet angle, l'essai de monsieur Bouchard constitue un travail remarquable.

JACQUES CAOUETTE
Val d'Or

BRUNET, Manon et Pierre LANTHIER, dir., *L'inscription sociale de l'intellectuel* (Sainte-Foy/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 2000), 382 p.

En 1997 se tenait à l'Université du Québec à Trois-Rivières un colloque international sur « l'inscription sociale de l'intellectuel », colloque qui réunissait plus d'une vingtaine d'historiens, de politologues, de sociologues, de littéraires et de philosophes d'Europe et d'ici. Organisé par le Centre interuniversitaire d'études québécoises, le colloque visait à contribuer au débat sur « la naissance » de l'intellectuel, débat fort animé, tant au Québec qu'en Europe. Après deux décennies de recherches et de publications sur le sujet — surtout en France, mais ailleurs également — une mise au point